

LES WEBINAIRES DU TOURISME NORMAND

Visioconférences - session 2024
du 9 au 23 février

www.pronormandietourisme.fr

LES WEBINAIRES DU TOURISME NORMAND

Février 2024

Tourisme durable et vélotourisme : Comment financer votre transition écologique avec l'ADEME ?

ADEME Normandie

Eva Besnard

Léa Corlay

Programme 'Développer le Vélotourisme'



Développer le
vélotourisme



Développer le vélotourisme

Hisser la France au rang de première destination mondiale du tourisme à vélo d'ici 2030.

Enveloppe budgétaire : près de **6,5M€**

Financement limité dans le temps



Prolongation du programme

Dépôt d'aides au travers de relevés successifs
déployés sur l'année 2024



Le tourisme à vélo en quelques chiffres

4,2 Mrd

d'€ de chiffre d'affaires en 2020

68 €

par jour de dépenses pour un vélotouriste contre
55€/jour pour un touriste motorisé

22 M

de Français à vélo
pendant leurs vacances

300 K

vélos pour la location touristique

Un maillage du territoire

26 115 km d'itinéraires référencés au schéma national
dont **8 820 km** d'EuroVelo

Source des données

«IMPACT ÉCONOMIQUE ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT
DES USAGES DU VÉLO EN FRANCE», 2020.



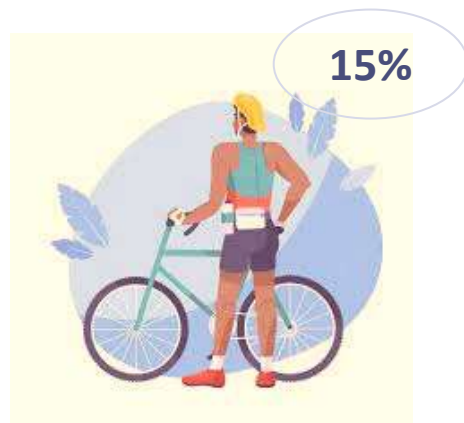
Les différents profils des touristes à vélo – données 2018 V&T



15%

Itinérants

Touriste utilisant le vélo pour voyager et découvrir une destination en changeant d'hébergement au fil de sa progression



15%

Sportifs

Touriste ayant une pratique du vélo intense
+ de 50 km par sortie
 avec l'utilisation d'un équipement particulier
Vélo de route, chaussures à cale, vêtements adaptés



5%

Utilitaires

Touriste utilisant le vélo comme moyen de transport sur son lieu de vacances, pour effectuer des déplacements de quotidien à but utilitaire
Course, accès à la plage, accès à des sites de visite



65%

Loisirs

Touriste pratiquant le vélo dans un objectif de promenade de faible intensité
25 Km par sortie environ

20% d'étrangers

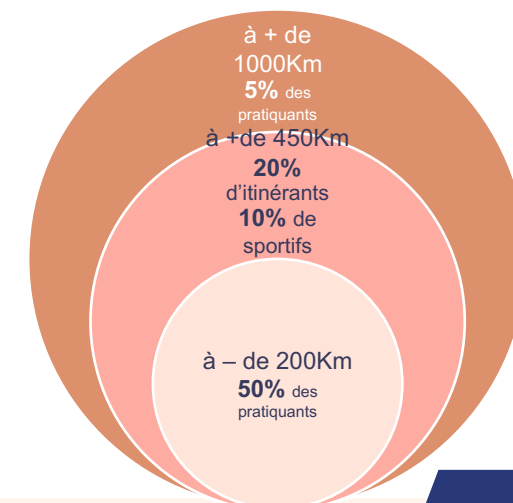
22% Allemagne

20% Angleterre

16% Belgique

13% Pays-Bas

Un tourisme de proximité



Capter une nouvelle clientèle ! Profitez de la forte croissance du tourisme à vélo.

Grâce au programme Développer le vélotourisme, l'ADEME vous finance équipements et services plébiscités par les touristes à vélo

Modalités de prise en charge

55% du montant HTR
Plafonné suivant les typologies d'équipements



Soutenir le référencement d'établissements auprès de la marque Accueil Vélo



Une marque nationale qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.

Une opportunité pour démarquer, différencier votre établissement en proposant des équipements et des services plébiscités par les touristes à vélo.



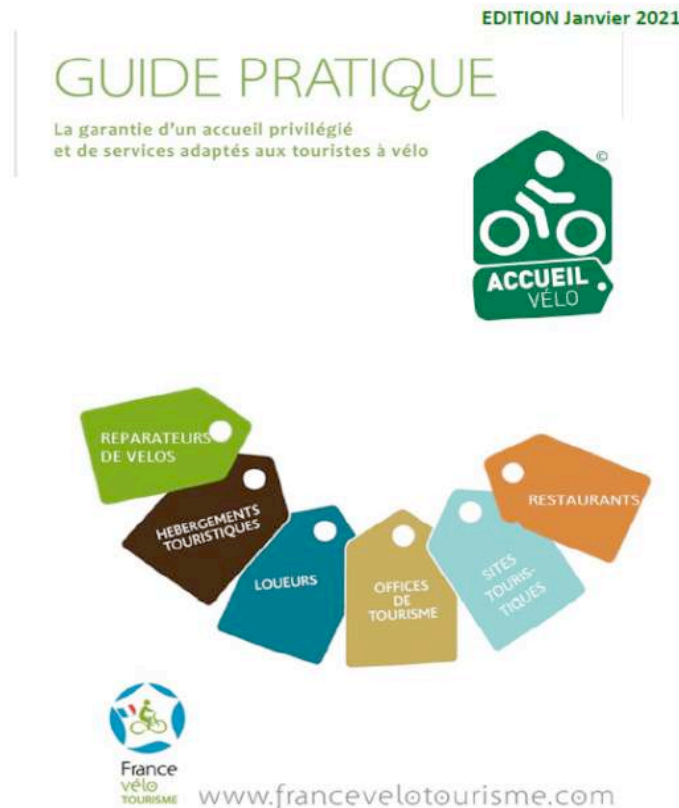
*Permettre aux **sites déjà référencés Accueil Vélo** d'accroître leur capacité d'accueil et de renforcer les services proposés.*



Devenir Accueil Vélo dans le cadre du programme

4 référentiels intégrés au périmètre du programme

- ✓ Un site touristique
- ✓ Un hébergement touristique
- ✓ Un lieu de restauration
- ✓ Un office de tourisme



<http://www.francevelotourisme.com/sites/default/files/accueil-velo-guide-pratique.pdf>

Critères d'éligibilité

Assouplissement des critères

Être situé à moins de 5 km d'un itinéraire ou d'une boucle balisée intégré à un schéma cyclable.

Remplir l'ensemble des critères obligatoires du référentiel qualité **Accueil Vélo** correspondant à votre domaine d'activité.



Stationnement en libre accès



Arceaux / porte vélo

Plafond d'aide 150€ / emplacement

Stationnement sécurisé



Box collectif / individuel

Plafond d'aide 350€ / emplacement

Services complémentaires



Borne de gonflage

Plafond d'aide 850 € / unité



Borne d'autoréparation

Plafond d'aide 650 € / unité



Borne multifonction

Plafond d'aide 1 050 € / unité



Consigne à bagages sécurisées
plafond d'aide 350€ / casier



Abri vélo

Plafond d'aide 1 400€ / emplacement



Abri vélo équipé de modules photovoltaïques

Plafond d'aide 1 800€ / emplacement



Borne de recharge

Plafond d'aide 850€ / unité



Pour déposer une demande

En synthèse



Faire valoir un N° de SIRET

Être dans une démarche de référencement
auprès de la marque Accueil Vélo©
(sur l'un des 4 référentiels)

Ou être déjà référencé Accueil Vélo

Prendre contact auprès du référent
qualité de la marque Accueil Vélo© de
son territoire [via ce formulaire](#)



Pour les collectivités qui souhaitent :

Développer l'attractivité de son territoire, en accentuant son développement économique tout en s'inscrivant dans une démarche de tourisme durable

**Contribuez à hisser la France au 1^{er} rang des destinations mondiales
pour le tourisme à vélo à horizon 2030
et devenez une destination reconnue du vélotourisme**

Grâce au programme Développer le vélotourisme, l'ADEME vous aide à financer équipements et services plébiscités par les touristes à vélo et à réaliser des études



Implanter des aires de services :

Pour permettre aux touristes à vélo de faire une halte dans des lieux adaptés le long des itinéraires.

Itinéraires concernés : Inscrits au
schéma national ou régional ou départemental

Elles devront comprendre **4 équipements obligatoires**:

- Table de pique-nique
- point d'eau
- Sanitaires
- stationnements vélo

Les travaux préparatoires à leur aménagement sont aussi éligibles.

Pourront être aussi valorisés des **équipements complémentaires optionnels**:

- Borne d'autogonflage
- Borne de réparation
- Borne multifonction
- Consigne à bagage
- Ombrière pour zone de pique-nique
- Signalétique directionnelle
- Signalétique touristique RIS
- Végétalisation

Modalités de prise en charge

55% du montant HTR
Plafonné suivant les typologies d'équipements

Réaliser des études :

Itinéraires concernés : Inscrits au schéma national ou régional

- **Réalisation des tronçons des itinéraires existants** (*étude de faisabilité ou étude d'impact*)
- **Mise en sécurité des itinéraires existants** (*modification de voiries, amélioration du jalonnement, prise en compte des aléas climatiques*)
- **Attractivité des itinéraires cyclables** (*diagnostique ou étude d'opportunité de services, audit qualité, stratégie marketing*)

Modalités de prise en charge

70 % du montant HTR
Plafonné à 35 000€ par étude



Pas à pas pour déposer une demande

1

Vérifier votre éligibilité sur developper-velotourisme.ademe.fr

2

Faire établir des devis pour l'ensemble des équipements à valoriser au sein de votre demande d'aide.

3

Se connecter sur developper-velotourisme.ademe.fr pour définir le montant de l'aide mobilisable.

Saisir les quantités et montant HT des équipements à financer

Télécharger le fichier CSV, pièce justificative attendue

4

Rédiger et déposer sa demande d'aide sur la plateforme

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/developper-velotourisme>

Justificatifs à joindre :

Devis par équipement

RIB

Fichier CSV à télécharger sur developper-velotourisme.ademe.fr

Attestation financière

Attestation RGPD



Pas à pas pour déposer une demande

Vérifier son éligibilité

Evaluer le montant de l'aide mobilisable

Générer le fichier CSV



Volet 1 - Faciliter l'obtention de la Marque 'Accueil Vélo®' par le déploiement du stationnement vélo

Prérequis obligatoire

Votre établissement se situe-t-il à moins de 5 km d'un itinéraire touristique ou d'un schéma ?

Oui

Non

La construction de votre établissement fait-elle référence à un objet ou permis de construire postérieur au 1er janvier 2017 ?

Oui

Non

Avez-vous procédé à des travaux sur un parc de stationnement annexé à l'un de vos bâtiments depuis le 1er janvier 2017 ?

Oui

Non

Votre site touristique dispose-t-il d'un accès physique ?

Oui

Non

Votre site touristique est-il ouvert au minimum 43 jours en juillet et août ?

Oui

Non

Votre établissement est-il déjà référencé par la marque 'Accueil Vélo' ?

Oui

Non

Avez-vous (ou allez-vous) bénéficier d'une autre aide financière ou recevoir les prestations sociales ou autres au sein de votre projet ? (subvention, programme CSE, ...)

Oui

Non

Pour plus d'informations visitez [ce lien](#)



Volet 1 - Faciliter l'obtention de la Marque 'Accueil Vélo®' par le déploiement du stationnement vélo

Calcul prévisionnel de l'aide avant instruction du dossier

Une aide financière peut être versée pour financer à minima 5 emplacements de stationnement vélo et leur pose. Le nombre d'emplacements correspond au nombre de vélos pouvant stationner et non à la quantité de supports d'attache. Le type de mobilier financier comprend : arceaux métalliques, abri avec toit comprenant des supports d'attaches libre d'accès, ou consigne individuelle ou collective. L'aide globale Ademe ne dépassera pas 50 000 €.

Type d'installation	Quantité	Nombre d'emplacements	Coût prévisionnel total HT	Montant prévisionnel de l'aide (Pours total max de 50 000€)
1 Arceaux (1 arceau = 2 emplacements)				Nombre d'emplacements x 5
2 Abri avec toit comprenant des supports d'attaches libre d'accès				Nombre d'emplacements x 5
3 Casiers de rangement avec ou sans possibilité de recharges (batterie des VAE, GPS, tablette...)				Nombre d'emplacements x 5
4 Emplacements de stationnement vélo équipé de borne de recharge VAE				Nombre d'emplacements x 5
5 Consigne individuelle stationnement sécurisé				Nombre d'emplacements x 5
6 Consigne collective stationnement sécurisé				Nombre d'emplacements x 5
7 Éléments non pris en charge (racks, pinces roues, râtelier, dalles fendues (avec anneaux) ainsi que les abris couverts par des panneaux photovoltaïques. Liste non exhaustive.				

Montant total prévisionnel



Je télécharge ma demande pour transmission sur le portail de l'Ademe

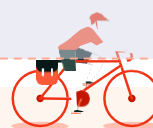
Formulaire Excel de demande d'aide "Volet Accueil Vélo" à transmettre à l'ADEME :



Finalisez votre demande sur la page <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/developper-velotourisme>.

L'ensemble des pièces à fournir vous sera indiqué sur ce site. Vous pouvez modifier votre demande actuelle en revenant à l'écran précédent. Cependant, vous devrez générer un nouveau fichier dans cet espace.

[Retour](#)



Pas à pas pour déposer une demande

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20231207/developper-velotourisme?cible=78>



The screenshot shows a web browser window displaying the ADEME website. The address bar shows the URL: <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/developper-velotourisme>. The page header includes the logos of the French Republic and ADEME, along with the slogan "Comprendre, s'inspirer, agir". A search bar is visible on the right. The main navigation menu includes "ACCUEIL FINANCER VOTRE PROJET", "ÉTUDES & CONSEIL", "INVESTISSEMENT", "ANIMATION & COMMUNICATION", and "RECHERCHE & INNOVATION". The breadcrumb trail reads "Entreprises > Financer votre projet > Développer le Vélotourisme". The main content area features the title "AIDE - 2023 Développer le Vélotourisme" and a button "Ajouter aux favoris". Below the title, a paragraph states: "Ce programme vise à développer l'attractivité vélotouristique des territoires et ainsi permettre de hisser la France au rang de la première destination mondiale du vélo d'ici 2030."





Développer le vélotourisme

Pour tout renseignement

**Adresse mail générique du
programme**
velotourisme@ademe.fr

Merci pour votre écoute



Accompagnement financier de la Région Normandie

- Structuration et développement des activités de pleine nature | Région Normandie
- pour les projets de Tourisme à vélo avec la mise en place d'une offre de services et équipements situés à 5 km maximum des grands itinéraires régionaux, vitrine de la destination Normandie à vélo, répondant aux attentes des touristes à vélo (location, hébergements légers de loisirs réservables à la nuitée, aires de services, services vélo sur les lieux de visite, etc...)
- Exemple de dépenses éligibles : flotte de vélo (musculaire et électrique), parc de stationnement vélo, borne de recharge VAE, kit de réparation, borne de lavage vélo, borne de gonflage et réparation en libre-service ...
- La Région intervient à hauteur maximum de 25 % du montant global des dépenses éligibles du projet, Le seuil d'intervention est de 5 000 € minimum de subvention (soit 20 000 € minimum de dépenses éligibles) et l'aide est plafonnée à 40 000 € par projet

FONDS TOURISME DURABLE

Le Fonds Tourisme Durable

2024





Le Fonds Tourisme durable

Dans le cadre de **Destination France** (2023-24)

- faire de la France 1ère destination tourisme responsable
- budget national 17 M€ pour 2024

Objectif : Soutenir via un **diagnostic** et des **aides financières (subvention)** les restaurants et hébergements touristiques dans leur démarche vers le tourisme durable, en priorité dans les territoires ruraux.

L'accompagnement (diagnostic gratuit, aide au dépôt de demande d'aide) est effectué par un partenaire sur le territoire.



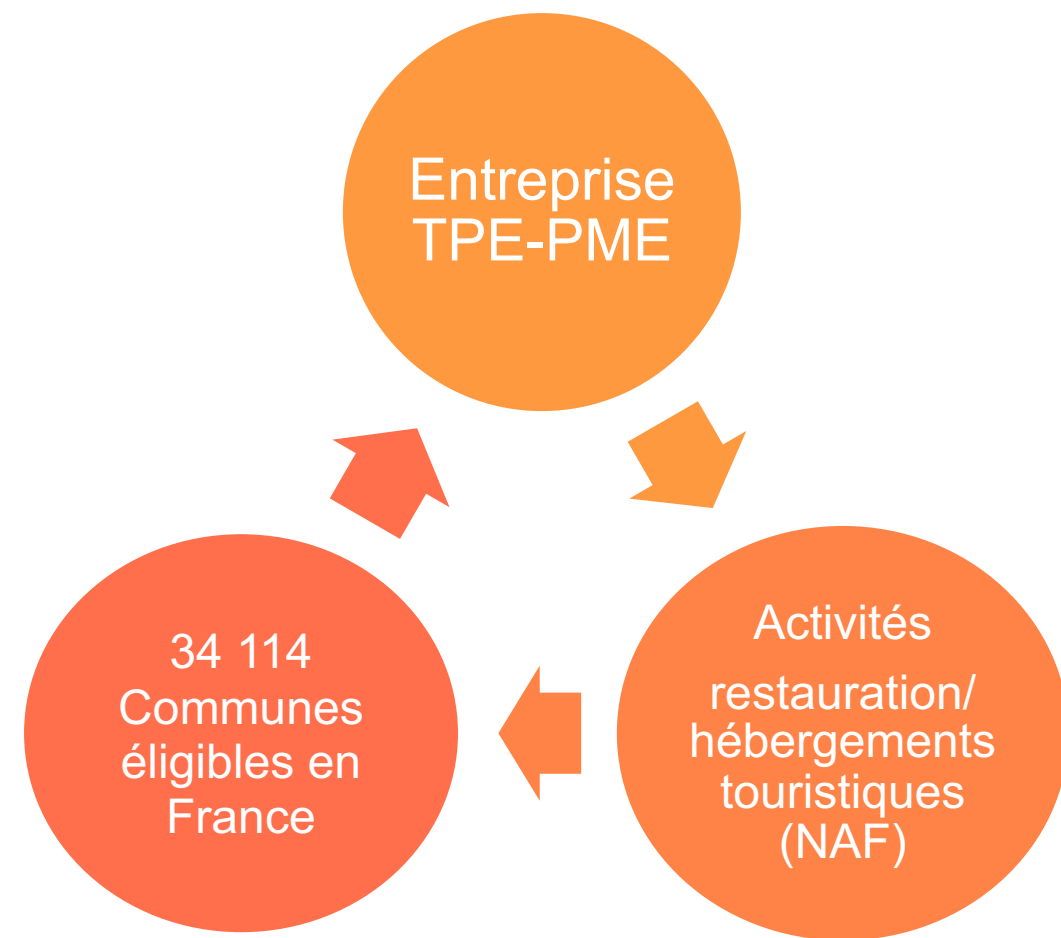
✓ Les critères d'éligibilité

✓ Les TPE-PME

✓ avec **codes NAF** : activités de « restauration / hébergements touristiques »

✓ Situées dans une commune éligible :

- ✓ les communes de densité intermédiaire, peu denses et très peu denses de moins de 30 000 habitants dans toutes les aires d'attraction
- ✓ L'ensemble des "petites villes de demain" comme définies par le programme de l'ANCT





✓ Exemples d'actions éligibles en 2023

- Accompagnement pour l'obtention de l'**écolabel européen**
- **Isolation** (murs, plafonds, combles perdus,...), VMC double flux
- **Confort d'été et d'hiver** : installation de stores, rideaux thermiques, végétalisation
- Remplacement de **meubles frigorifiques** énergivores
- **Mobilité** : achat de vélo cargo ou abri à vélos
- **Économie d'eau** : installation de cuve récupération eau de pluie
- **Circuit court** : création de potagers, serres, ...
- **Formation** à la cuisine durable et aux écogestes
- **Matériel de cuisine** : pour favoriser le fait-maison ou lutter contre le gaspillage



✓ Modalités de l'aide financière

- Aide (subvention) allant **jusqu'à 80%** selon les lignes d'investissement
- Accompagnement obligatoire par un partenaire sur le territoire
- **Minimum d'aide** : 5000 € - **Maximum** : 200 000 €
- De préférence sur des « bouquets » de travaux (au moins 3 lignes d'investissement)
- Subvention versée en deux temps :
 - 30% d'acompte
 - 70% restant à l'issue des investissements
- 18 mois pour réaliser les investissements (24 mois pour les dossiers contenant de l'isolation)



✓ Une porte d'entrée

agirpourlatransition.ademe.fr

- Pour vérifier son éligibilité
- Pour connaître les actions éligibles et leur financement
- Pour avoir le contact des partenaires et pouvoir entamer la démarche



Zoom sur un projet dans le Calvados

Rénovation d'un gîte

Durée du projet : 01/2023 -> 07/2024 **Montant de l'aide : 13 800 € sur 48 000 € d'investissement (taux de financement : 29%)**

- ✓ Isolation
- ✓ Remplacement d'équipements énergivores
- ✓ Installation de robinets thermostatiques
- ✓ Energie & Confort d'été : végétalisation et stores
- ✓ Cuve de récupération d'eau de pluie
- ✓ Abri à vélos
- ✓ Composteur*

**Plus éligible en 2024*





Zoom sur un projet dans la Manche

Hôtel

Durée du projet : 03/2023 -> 09/2024 Montant de l'aide : **9 000 €**
sur 15 000 € d'investissement (61 %)

- ✓ **Economie d'énergie** : remplacement de meubles frigorifiques
- ✓ **Confort d'été** : pergola et végétalisation
- ✓ **Mobilité douce** : mise à disposition de vélos cargos à la clientèle





Zoom sur un projet dans la Manche

Camping à Quettehou

Durée du projet : 07/2022 -> 02/2023

Montant de l'aide : **39 000 €** sur 61 000 € d'investissement (63 %)

- ✓ Economie d'eau : mitigeurs lavabos et douches
- ✓ Végétalisation et broyeur de végétaux (pour paillage)
- ✓ Economie d'énergie : isolation, remplacement frigos et sèche-linge
- ✓ 1 vélo cargo
- ✓ 5 composteurs pour biodéchets*
- ✓ Bâche piscine

*Plus éligible en 2024





✓ Pour les professionnels du tourisme

Contact CCI

Hébergements (hors 76)
Réseau « Normandie qualité
tourisme »

Anaïs GOSSET
agosset@caen.cci.fr

Contact CMA

Restaurants (hors 76)

Pauline RADIGUE
pradigue@cma-normandie.fr

Contact SMA76

76 : Hébergements et
Restaurants
(hors « Normandie qualité tourisme »)

Christel LEROUX
christel.leroux@sma76.fr



Merci de votre attention !

Programme Développer le Vélotourisme et Fonds Tourisme Durable financés grâce à Destination France

